

Rencontre avec Mr le Président et le Directeur du SDIS en date du 18/03/2010

La réunion a débuté à 9H45, salle Jean GOUPY au SDIS :

Etaient présents :

- Mr Claude BURLIER, président du Conseil d'Administration du SDIS
- Colonel Noël STOCK, Directeur du SDIS 16
- Messieurs CHAUBARD, GOMEZ A, GOMEZ M et ESTEVE, mandatés par le bureau de la CGT des personnels du SDIS 16.

Après avoir présenté les membres du bureau et les élus CGT aux organismes paritaires et groupes de travail, nous avons pu exposer les différents points de nos revendications :

1 - Concernant les IAT : Mr BURLIER s'est engagé à « ouvrir la porte » selon ses propres termes, pour la mise en place d'IAT pour les SPP. Mr BURLIER et le Colonel STOCK nous ont expliqué les conséquences budgétaires de la mise en place de ces IAT. Selon une étude menée par les services des RH, la mise en place d'IAT représente un coût financier compris entre 85000 € et 340000 € pour un indice attribué entre 1 et 4, alors que l'indice maxi prévu par la loi est de 8. De plus, le budget 2010 ayant été voté par le CA, cette avancée sociale nécessiterait une décision modificative du budget 2010. Nous avons pu exprimer notre attachement au souhait de voir aboutir cette demande légitime des SPP du SDIS 16.

2 – Concernant les IHTS : Mr BURLIER et le Colonel STOCK nous ont expliqué que cette mesure pourrait être mise en place courant le second semestre 2010, et lissée sur 2 exercices budgétaires. Le Colonel STOCK a exprimé son attachement au respect de la loi concernant ces IHTS : A savoir, 25 heures maxi par mois pour un seul et même stage. Reste posé la question des stages de plus de 25 heures... A ce titre, plusieurs pistes sont à explorer, et Mr BURLIER nous a proposé la création d'un Groupe de Travail.

3 – Dossier « avancement » :

Concernant les CCH pouvant prétendre à passer SGT, nous avouons une différence de point de vue avec le Colonel STOCK. Du point de vue du Colonel STOCK, le galon est indissociable de la fonction. Nous avons pu lui expliquer nos différences de point de vue, et lui avons signalé le peu d'impact budgétaire que constituerait un accord en notre sens. Le colonel STOCK nous demande le temps de réflexion nécessaire pour mesurer les effets d'une telle mesure.

Concernant les SCH pouvant prétendre à passer ADJ, le Colonel STOCK s'est engagé à consulter Mr CHARBONNEAU membre du Bureau du CA et chargé du personnel, afin de s'assurer des engagements antérieurs passés en ce sens. Le Colonel STOCK nous a dit être loyal, et respectueux des accords passés et obtenus avant son arrivée. Compte tenu du faible impact budgétaire et des engagements moraux passés, nous espérons une réponse positive et rapide de sa part.

4 – Autres points abordés :

- ▶ Formation (FI, FAE, FMA SPP)
- ▶ Mutations internes : Le Colonel STOCK nous a affirmé ne pas souhaiter étendre la règle des 3 ans pour obtenir une mutation interne.
- ▶ CTP
- ▶ CAP
- ▶ Compte Epargne Temps
- ▶ Nous lui avons soumis des pistes de réflexion visant à effectuer des économies pour le SDIS
- ▶ Equipes spécialisées : Le colonel STOCK nous affirmé son souhait de maintenir ces équipes.
- ▶ Evocation de l'avancement retardé d'un SPP au grade de Caporal suite à une erreur d'un chef de service.
- ▶ Evocation d'un cas de demande de sanction injuste envers un CCH

Fin de la rencontre à 14H00.

Nous attendons que l'administration entame la discussion rapidement...

Nous sommes déterminés et mobilisés...

Nous serons attentifs aux réponses qui nous seront faites...

Vous serez informés de l'évolution des négociations...

Nous avons besoin de votre soutien...

